PharmaField Groupe

Politique Qualité de PHARMAFIELD Groupe
en matière d'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments

La Charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments et le Référentiel de Certification publié par la HAS en mars 2017 imposent aux Entreprises Sous-Traitantes toujours plus de professionnalisme.

Afin d'améliorer en permanence la satisfaction de nos clients, le respect de nos obligations réglementaires, de garantir la conformité de nos pratiques à la Charte et au Référentiel de Certification et d'inscrire nos activités d'information promotionnelle dans une démarche d'amélioration continue en adéquation avec la déontologie et la réglementation, il a été pérennisé un Système de Management de la Qualité, commun à toutes les entités de PHARMAFIELD Groupe .

Dans la continuité de ce que nous avons déjà réalisé, notre politique qualité en matière d'information promotionnelle définit les objectifs suivants :

- Promouvoir auprès des professionnels de santé le bon usage des médicaments qui nous sont confiés par nos Laboratoires clients
- Nous assurer du respect par nos collaborateurs des règles de déontologie portées par la Charte et par le Référentiel de Certification
- développer l'appétence de nos collaborateurs envers le parcours patient
- Respecter la distinction entre l'activité d'information promotionnelle et l'activité d'information médicale et scientifique.

Pour atteindre ces objectifs, dont le suivi sera réalisé à l'aide, notamment, d'indicateurs et de revues qualité, nous mettrons en œuvre :

- Des journées de duo réalisées par les managers avec leurs collaborateurs exerçant une activité d'information promotionnelle afin de s'assurer de la délivrance d'une information de qualité sur le bon usage des médicaments qui nous sont confiés et du respect des règles de déontologie
- Le suivi d'indicateurs sur la formation, les mise en situation, le respect des délais d'accusé réception des listes positives, sur le respect de la loi d'encadrement des avantages (LEA).
- L'organisation de formations et d'évaluations aux 7 thèmes réglementaires et aux 2 scientifiques telles que définies par la Charte et le Référentiel de Certification
- Le respect de l'application de la stricte séparation entre l'activité d'information promotionnelle et l'activité d'information médicale et scientifique.

Une revue Qualité annuelle, animé par le Directeur Qualité et Juridique et regroupant les responsables des principaux services et entités de PHARMAFIELD Groupe, se tient à minima une fois par an. Lors de cette revue qualité la politique qualité est validée, avant d'être diffusée à l'ensemble des collaborateurs du groupe PHARMAFIELD.

PHARMAFIELD Groupe dédie les moyens humains et techniques à la mise en œuvre de cette politique qualité qui sera revue annuellement et s'engage à respecter la Charte et le Référentiel de Certification quels que soient le type de produit promu et le territoire géographique de réalisation de ses activités d'information promotionnelle, d'information scientifique et médicale et de vente en pharmacie.
De ce fait, PHARMAFIELD Groupe pourra refuser un contrat qui comporterait des dispositions contraires à la Charte ou si une mission complémentaire liée à ce contrat ne nous permettait pas de garantir la qualité nécessaire pour notre activité d'information promotionnelle.

Sandrine DE SOUSA

Thierry LEGRIER

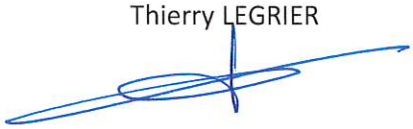

Benjamin LEVISTRE

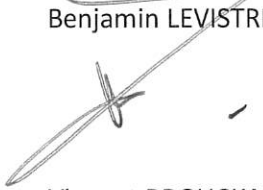

Sandra DEMAT

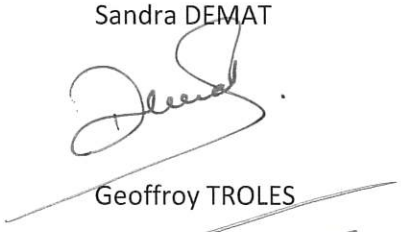

Vincent BROUCKAERT

Geoffroy TROLES